

<b>Département du GARD</b> <b>Arrondissement d'Alès</b> <b>CRUVIERS-LASCOURS</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b> <b>DE LA COMMUNE</b> <b>DE CRUVIERS - LASCOURS</b>
<b>SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2020</b> <b>DÉLIBÉRATION N° 2020-04</b>	
<b>Nombre de membres afférents</b> <b>au Conseil Municipal : 15</b> <b>En exercice : 15</b> <b>Présents : 12</b> <b>Procuration : 3</b>	<b>L'an deux mille vingt et à 19 heures</b>  Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 18/05/2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie de Cruviers-Lascours (Salle du Parc), sous la présidence de Fabien FIARD, Maire.
<b>Date de la convocation :</b>  <b>18/05/2020</b>	<b>Présents : Présents :</b> ALLEMAND Jean-Charles, ANDRE Marie-Jeanne, CANAL Patricia, CEZAR Jocelyne, CHAUDOREILLE Eric, CONVERTINI Cédric, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, PONCET Christine, SAUVAGE Pierre, TOULOUZE Michel,  <b>Absent ayant donné procuration :</b> <b>MARTIN</b> Vanessa pouvoir donné à COSTA Rémy <b>DUBOIS</b> Karine pouvoir donné à TOULOUZE Michel <b>BUET</b> Jean-Claude pouvoir donné à MILLOT Muriel
<b>Objet :</b> <b>CHOIX DU NOMBRE</b> <b>D' ADJOINTS</b>	<b>Secrétaire de séance :</b> TOULOUZE Michel

Vu l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Cruviers-Lascours étant de quinze, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser quatre adjoints.

Vu la proposition de Monsieur FIARD Fabien, le maire de créer un poste d'adjoint au maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**DÉCIDE** de créer un poste d'adjoint au maire.

**CHARGE** Monsieur FIARD Fabien, le maire, de procéder immédiatement à l'élection de son adjoint au maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

**Le maire,**

**FIARD Fabien**

